

## Chers membres SPVal,

Ce 6ème bulletin vous présente la situation relative aux dossiers que la SPVal traite actuellement. Certains points seront présentés à MM. Freysinger et Cleusix afin qu'ils puissent nous apporter des précisions lors de notre AD du 4 juin 2016.

Olivier Solioz, président

### Année scolaire 2016-2017

Les offres d'emploi proposent souvent des temps partiels. Afin d'obtenir un taux d'activité satisfaisant, les jeunes enseignants doivent composer avec plusieurs postes.

Si les effectifs ont changé depuis le mois de février et que les organisations prévues risquent d'évoluer, vous pouvez demander à votre direction de transmettre ces nouvelles données au SE.

→ détails et infos :

<http://www.spval.ch/ressources/mises-au-concours/bulletin-officiel-offres-d-emploi>

### Classes ouvertes

Le projet a démarré pour 21 classes. Certains titulaires n'ont eu aucune inscription ! "L'école n'est peut-être pas la priorité pour certains députés ou conseillers." Un bilan sera fait à la fin juin. Malgré tout, nous envisageons de reconduire cette action en automne.

→ détails et infos :

<http://www.spval.ch/operation-classes-ouvertes>

### Economies et ETS2

La SPVal a transmis de manière argumentée sa position sur les mesures d'économies. Une séance de travail avec le Service de l'enseignement est prévue le lundi 30 mai 2016.

→ détails et infos :

<http://www.spval.ch/dossiers/budgets/ets2-mesure-deconomies/mesures-annoncees-ets2>

### FMEP

La FMEP revendique l'introduction du coefficient 1.4 dans les plus brefs délais.

→ détails et infos sur :

<http://www.fmep.ch/communication/journal-des-news/426-les-employes-d-etat-reclament-leur-du-selon-leur-contrat-de-travail>

### Informations diverses en lien avec le SE et le DFS

- **Indemnité du titulaire : Le versement des 1'440 francs se fera en juillet.** Les juristes analysent s'il y a lieu de répartir cette somme entre le titulaire et le remplaçant. Des informations suivront.
- **Fiche de salaire :** Nous conseillons à tous les enseignants de vérifier les versements. Des erreurs individuelles peuvent s'être glissées lors de changement de situation personnelle.
- **Processus de recrutement du personnel enseignant :** Il sera mis en place dès le 1er juin 2016. Les documents officiels sont en main des directions.
- **HEP : Un organe de pilotage de l'animation HEP** a été créé par le SE. Il est composé de cadres du SE et de la direction de la HEP. Les associations n'y sont pas représentées.
- **CECAME :** La SPVal et les membres de la Commission des moyens s'interrogent sur les arguments, les fondements et le processus de mise à disposition dans le catalogue officiel des moyens tels que "Champions en dictée avec Klorophile" et "Mon cahier d'écriture".
- **Scolarisation des enfants migrants :** Le 19 mai 2016, la SPVal a démontré l'importance d'une période « tampon » entre l'annonce aux directions et l'arrivée de l'élève dans la classe. Les réflexions pour la gestion des flux migratoires sont bien avancées entre l'Office de l'enseignement spécialisé et le Service de l'action sociale.

### AC&M

Le samedi 19 novembre 2016 aura lieu la prochaine matinée AC&M. 4 ateliers donneront l'occasion aux participants de mettre en pratique les 4 axes du PER.

→ détails et infos sur :

<http://www.spval.ch/evenements/matinee-ac-m>

## Protection des données

La SPVal a demandé à Maître Fanti de se positionner sur **le téléchargement de Windows 10. Le SE en déconseille l'installation pour l'instant.** La position du préposé fédéral est attendue. La SPVal vous recommande la prudence; **votre responsabilité d'enseignant est engagée.** **L'utilisation sécurisée des sites des écoles avec mot de passe est recommandée.**

→ détails et infos :

[http://www.prepose-vs.ch/wp-content/uploads/fiches/Datenschutz\\_an\\_Schulen\\_FR.pdf](http://www.prepose-vs.ch/wp-content/uploads/fiches/Datenschutz_an_Schulen_FR.pdf)

## AMES

**La loi sur l'enseignement spécialisé a été acceptée par le Grand Conseil.** L'ordonnance doit suivre. Nous analyserons avec soin les documents présentés. **Le samedi 12 novembre 2016 aura lieu la matinée AMES sur les transitions.**

→ détails et infos sur :

<http://www.spval.ch/evenements/matinee-ames>

## Bibliothèque Numérique

↔ <http://cn.bibnumerique.com> ↔

L'option pour proposer de nouvelles ressources directement dans la BibNum est prête ! Tous les utilisateurs peuvent déposer des documents sur le site. Les bibliothécaires en affineront le classement selon les objectifs du PER. Vous trouverez une affiche plus explicative dans toutes les salles des maîtres. **Lors de l'AD du 4 juin 2016, des affiches supplémentaires seront mises à disposition.**

→ détails et infos sur :

<http://www.spval.ch/bibliotheque-numerique/message-general-pour-la-bib-num>

## Recherche de personnes

→ **Un enseignant du cycle 1 pour la Commission du français**

→ **Un représentant au comité CPVAL**

La caisse de retraite gère nos économies et notre patrimoine. Si cela t'intéresse, tu es la bonne personne.

→ détails, infos et annonce :

[solioz.os@netplus.ch](mailto:solioz.os@netplus.ch) ou [spval@bluewin.ch](mailto:spval@bluewin.ch)

## Nouveaux enseignants

**Merci de nous mettre en relation avec vos nouveaux collègues dès leur nomination officielle ou au plus tard à la rentrée 2016-2017. Nous avons besoin, avec leur accord, de leur nom, prénom, Email privé et n° de tél.**

→ détails et infos :

<http://www.spval.ch/actualites/nouveaux-enseignants-devenir-membre-spval>

## AD SPVal du samedi 4 juin 2016 à Sion

Les délégués SPVal indisponibles ce jour-là sont responsables de trouver un remplaçant et de lui transmettre la documentation reçue ainsi que le texte de la résolution. Nous comptons sur vous !

## Dates à réserver

AD SPVal	4 juin 2016
Matinée AMES	12 novembre 2016
AD FMEP	12 novembre 2016
Matinée AC&M	19 novembre 2016
AD SER	26 novembre 2016
<b>AD extraordinaire SPVal</b>	<b>30 novembre 2016</b>
AD SPVal	10 juin 2017

**Comme toujours, le Président et l'Administratrice de la SPVal sont à votre disposition. Contactez-les ! Faites remonter les informations à votre président(e) de district.** La SPVal vous défend et vous représente activement. Les intérêts des élèves, de l'école et des enseignants sont sa priorité.